



**DECLARATION LIMINAIRE  
CGT FINANCES PUBLIQUES 67  
COMITE TECHNIQUE LOCAL DU  
17/07/2020**

Madame la présidente,

En ces périodes de Covid, le CHSCT a montré toute son importance et son utilité. En dépit des délais inacceptables de la direction pour en convoquer un après droit d'alerte (pour mémoire, vingt jours alors que le CHSCT extraordinaire doit être immédiatement convoqué), vous vous vantez aujourd'hui vous-même de votre « réactivité » et de la nécessité de cette instance. C'est le cas dans l'ensemble de la France, et pour autant personne n'envisage de revenir sur sa suppression fin 2022 par pur dogmatisme.

Encore une fois, vous êtes complices de cette imbécillité.

Le mouvement de mutation locale est sorti le vendredi dix juillet. Il n'a aucune explication, aucune possibilité de négociation. Le rôle de défense des agents par les organisations syndicales est réduit au strict minimum : d'une défense collective, où tous les cas sont examinés simultanément, vous êtes passés à l'aumône d'un entretien individuel pour chaque agent séparément. Il n'y a plus de contrôle général du respect des règles de mutation et vous ne communiquez certainement pas les méthodes que vous avez appliquées pour ce mouvement. La règle d'ancienneté n'est plus la norme, nous n'avons aucun moyen de savoir s'il y a eu des blocages de postes pour nécessité de services ou des affectations « au choix » devant un agent plus ancien. La suppression des CAPL est une régression indiscutable des droits des agents.

Ces mouvements de mutation inexpliqués inquiètent d'autant plus les agents avec les massives suppressions d'emplois programmées. La DGFIP continue sa route vers sa tombe avec votre complicité active. Quasiment 5000 suppressions annoncées dans les années à venir alors même que, pendant toute la crise, vous avez répété aux agents à quel point ils étaient indispensables !

Pour des agents indispensables, la récompense est maigre : quelques mails de langue de bois et, pour les plus chanceux, une minuscule prime jetée en pâture. Qu'en est-il de la revalorisation conséquente des salaires et du point d'indice exigé depuis des années ? Qu'en est-il du rattrapage complet de la perte de pouvoir d'achat depuis plus de dix ans suite au gel de notre point d'indice ? Comme cela a été démontré encore plus violemment chez les hospitaliers, la reconnaissance n'est pour vous qu'un mot, et un mot que vous salissez régulièrement.

Vous pensez-vous à l'abri de part vos grades ? Détrompez-vous, le poste de directeur départemental est dorénavant ouvert pour un contrat privé. Ou alors n'êtes-vous présents que pour tout dynamiter avant d'aller couler une retraite luxueuse ? Il y a quinze ans, France Telecom a commencé à embaucher des directeurs de l'extérieur. Conclusion : des dizaines de suicides et une hiérarchie condamnée en justice pour un harcèlement moral généralisé. Voici ce à quoi vous contribuez.

Vous l'aurez compris, nous ne siégerons pas sur le point du NRP. Nous ne vous laisserons pas vous vanter d'avoir mené des négociations avec l'ensemble des organisations syndicales. Pour la CGT, rien n'est ouvert à la discussion dans vos attaques. Nous refusons donc ce simulacre de dialogue social sur le NRP et exigeons le retrait de vos projets destructeurs.